

Bacheliers technologiques dans les IUT : « Ce n'est pas en imposant qu'on responsabilise » (G. Bordry, président Aditut)



Guillaume Bordry, président de l'Aditut. © D.R.

Guillaume Bordry, directeur de l'IUT Paris-Descartes, est élu président de l'Aditut, jeudi 23 mai 2013 par 87 voix pour, 3 nuls et 6 blancs (96 votants sur 113 directeurs d'IUT) (AEF n°[183021](#)). Il partage les mêmes positions que son prédécesseur Jean-François Mazoin, tant sur la question de la professionnalisation que sur la place des bacheliers technologiques dans les IUT. Sur ce dernier aspect, il considère que l'intervention rectorale et la logique de quotas sont rédigées, dans le projet de loi ESR, de manière « maladroite » et que « ce n'est en imposant qu'on responsabilise ». Il critique également la logique de gestion de flux. L'article 18 du projet de loi prévoit notamment que le recteur pourra prévoir, sous certaines conditions, un « pourcentage minimal » de bacheliers technologiques dans les IUT (AEF n°[180376](#) et n°[182781](#)).

AEF : Comment envisagez-vous la présidence de l'Aditut ?

Guillaume Bordry : Nous sommes dans un moment très particulier pour une passation de présidence car elle a lieu en simultané avec le vote de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche et en même temps qu'une réflexion importante sur la refonte et la réorganisation du cycle licence. C'est un moment pour expliquer que l'on fait autre chose que de la pédagogie et de l'enseignement auprès de nos étudiants. Il faut continuer à expliquer que si nous nous battons pour défendre la particularité des IUT, c'est parce que tout cela a un sens : nous croyons à l'efficacité du modèle à la fois pour nos étudiants, pour les lycéens qui vont entrer dans l'enseignement supérieur mais aussi pour l'aménagement des territoires et pour l'importance de la professionnalisation de l'enseignement supérieur.

Les IUT ont à faire valoir leur expérience en matière de professionnalisation des cursus. La réforme des licences ne peut pas se contenter d'une professionnalisation « cosmétique » de l'enseignement supérieur. Les licences ne peuvent pas seulement avoir une coloration professionnalisante. Il faut que cette professionnalisation soit co-construite avec les branches professionnelles. Sur cette question, nous ne lâcherons pas. Nous ne pouvons pas nous laisser emporter dans une réforme qui ne réfléchit pas à la forme que doit prendre cette professionnalisation. Ce n'est pas qu'une étiquette et les IUT sont la construction progressive de cette professionnalisation des étudiants, même si certains poursuivent leurs études.

AEF : Serez-vous sur la même ligne que votre prédécesseur, Jean-François Mazoin, ligne qui est parfois considérée comme « dure » ?

Guillaume Bordry : Absolument, je serai sur le même positionnement. Je ne trouve pas du tout que ce soit une ligne « dure ». Ce que je trouve dur, c'est de considérer les différents acteurs (les IUT, les cycles de licence, les BTS, les classes préparatoires) comme de simples opérateurs de flux et qu'il faille remettre de l'ordre uniquement dans des flux lycéens et étudiants. C'est cette logique très macrostructurale, vue de haut, très centralisatrice que je trouve très dure et très éloignée des réalités. Au contraire, nous demandons un peu de finesse dans la perception et la construction de l'enseignement supérieur.

AEF : Quelle est votre position sur la place des bacheliers technologiques ?

Guillaume Bordry : Je suis sur la même position que Jean-François Mazoin. Le projet que nous avons défendu ensemble aux assises de l'enseignement supérieur sur la place des bacheliers technologiques me semble essentiel. Nous nous sommes emparés du problème avant la loi. C'est pour cela que je trouve que cette intervention rectorale et cette logique de quotas tout à fait maladroite dans la manière dont les choses sont rédigées dans la loi sur l'enseignement supérieur. Ce n'est pas en imposant qu'on responsabilise. C'est dommage que cela se passe comme ça.

La réussite de tous les étudiants dans cette logique de gestion de flux me semble très critiquable. Cette logique d'étiquetage des étudiants, depuis le -3 jusqu'au +3 me semble une idée extrêmement discutable dans son positionnement. Les IUT ont un rôle beaucoup plus complexe dans la réussite des bacheliers technologiques. Une bonne part de nos étudiants qui sont sociologiquement fragiles n'ont pas les moyens d'aller facilement faire des études dans une grande métropole. Ce phénomène ne concerne pas que les bacheliers technologiques, il concerne toutes les séries de bac. Les IUT sont un avant-poste de l'université. Ils permettent à des lycéens qui n'ont pas une vision très claire de l'enseignement supérieur de construire peu à peu leur parcours en commençant par un DUT.

AEF : Quelles sont les autres priorités aujourd'hui pour l'Adiut ?

Guillaume Bordry : La loi ESR est un volet important de nos réflexions mais elle ne doit pas nous empêcher de faire en sorte que l'Adiut soit la clé de voûte du système IUT. La refonte totale des programmes pédagogiques nationaux est un chantier important (AEF n°[176358](#)). Je ne sais pas s'il y a un endroit dans l'université où on arrive à construire ensemble des nouveaux programmes et à s'adapter aux programmes des nouveaux lycéens. Un des premiers enjeux, c'est l'application de ces nouveaux programmes et de les confronter à ces nouveaux lycéens. Ça veut dire aussi que l'Adiut a ce rôle de relation et d'animation auprès de l'ensemble du réseau des IUT. Il faut tenir la place politique que l'on attend de notre assemblée mais également ce rôle d'animation au travers des différentes commissions de l'Adiut.

AEF : Pouvez-vous détailler les changements que vous avez apportés au fonctionnement de l'Adiut ?

Guillaume Bordry : Nous avons fait en sorte que les commissions soient portées par des vice-présidents. Six des huit vice-présidents nouvellement élus seront présidents de commissions à l'Adiut. Nous sommes au service de notre réseau et nous devons le valoriser. Nous recherchons l'investissement de toutes les strates du réseau des IUT dans la valorisation de notre modèle. Avant, il y avait une distinction entre le bureau politique et les commissions, désormais, nous réintégrons les thématiques dans les préoccupations immédiates du bureau.

Par ailleurs, le fonctionnement du conseil de l'Adiut s'ouvre aux régions. Les directeurs d'IUT qui président une association régionale des IUT intègrent le conseil de l'Adiut en insistant la nécessité d'animer région par région car c'est une échelle qui marche bien et sur laquelle il y a pleins d'enjeux. C'est important que les acteurs régionaux que sont les Ariut participent à la construction de la ligne politique de l'Adiut et à l'animation du réseau.